

**Fondé ou fondée de pouvoir (H/F)  
Agence comptable principale  
AEFE – NANTES**

**Domaine fonctionnel** : comptabilité

**Service de rattachement** : agence comptable principale (ACP)

**Lien hiérarchique** : agent comptable principal

**Présentation de la structure et de ses missions**

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public national à caractère administratif, est l'opérateur éducatif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

En lien avec des objectifs de missions de service public, pour les Français établis hors de France, et de diplomatie d'influence, à travers la langue, la culture et l'éducation, l'AEFE coordonne un réseau mondial d'établissements scolaires à programmes français, tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). Un réseau qui, en 2023, comprend 580 établissements, implantés dans 139 pays : 68 « établissements en gestion directe », 163 « établissements conventionnés » et 349 « établissements partenaires » qui, au total, accueillent plus de 392 000 élèves, français et de multiples autres nationalités.

L'AEFE dispose d'un budget de plus d'un milliard d'euros, qui associe contributions des familles et crédits publics, et emploie environ 6 400 personnels en détachement affectés à l'étranger dans des établissements en gestion directe et conventionnés. Les services centraux de l'AEFE comptent environ 200 personnels répartis sur les sites de Paris et Nantes. L'Agence est engagée dans une démarche d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

**Description de la direction**

Dans le cadre du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (articles 13 et 22), l'agence comptable principale est chargée des opérations de contrôle des dépenses et recettes, des paiements, des encaissements, de la tenue de la comptabilité et de la conservation des pièces et valeurs. Elle tient la comptabilité générale des services centraux de l'AEFE et effectue la centralisation des comptes des établissements en gestion directe ainsi que leur agrégation annuelle. Elle assure le contrôle sur pièces et sur place (audits comptables et financiers) des opérations des agents comptables secondaires.

À la fin de chaque exercice, l'agent comptable principal prépare le compte financier de l'Agence. L'agent comptable principal a un rôle de conseil auprès de la Direction générale, des services centraux et des établissements en gestion directe. Il assiste avec voix consultative (article D 452-7 du code de l'éducation) aux travaux du conseil d'administration de l'AEFE.

L'agence comptable principale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est située à Nantes. Elle est composée de 12 agents dont 4 cadres de catégorie A. Elle est structurée autour de 3 pôles métiers (comptabilité, dépenses et recettes), d'un bureau des EGD qui assure l'animation et le pilotage du réseau des 29 agences comptables secondaires, et d'un chargé de mission « contrôle interne et certification des comptes ». Ces pôles sont placés sous l'autorité de l'agent comptable principal et du fondé de pouvoir.

**Éléments d'activité**

Éléments financiers : budget global : 1,2 Md €

Services centraux (compte financier 2023) : 710 M€ de produits, 812 M€ de charges

5800 rémunérations mensuelles / 6 495 demandes de paiement / 1035 titres de recette

Établissements en gestion directe : 465 M€ de produits, 343 M€ de charges

52 comptabilités, dont 25 en monnaie locale tenues sur le système d'information budgétaire et comptable ELAP Finances.

L'instruction comptable en vigueur est l'instruction comptable commune.

### Description du poste

La ou le fondé de pouvoir de l'agent comptable principal est chargé de seconder l'agent comptable principal dans ses missions de :

- contrôle, dans le respect de la réglementation juridique et comptable publique, de la recette publique, la dépense publique, ainsi que la gestion du patrimoine ;
- règlement des dépenses et encaissement des recettes, établissement des opérations de trésorerie, et de tenue de la comptabilité générale de l'établissement.

### Missions principales

La ou le fondé de pouvoir :

- s'assure du respect de la réglementation juridique et comptable pour toutes les opérations de dépenses et de recettes dans le respect du cadre de la GBCP ;
- participe aux travaux de certification des comptes de l'opérateur en lien avec le chargé de mission ;
- conseille l'ordonnateur principal et les services ordonnateurs ;
- assiste l'agent comptable principal et le représente, à sa demande auprès de ses interlocuteurs habituels
- contribue à la veille juridique et au suivi de l'évolution de la réglementation financière et comptable ;
- participe aux groupes de travail et réunions en rapport avec l'activité ;

### Missions spécifiques (avec le concours d'un collaborateur) :

La ou le fondé de pouvoir assure :

- un suivi de l'important secteur des rémunérations (80 % des dépenses budgétaires) ;
- un contrôle et la mise en paiement des rémunérations du personnel du siège (convention de paie à façon DRFIP44) ;
- la bonne exécution du plan de contrôle interne spécifique « rémunération » ;
- en lien avec la DRH de l'AEFE, la mise en place de la dématérialisation totale des pièces justificatives de paie (convention de paie à façon DSFIPE) ;
- un accompagnement et la mise en place de l'évolution réglementaire « rémunération » tant pour les personnels exerçant en France qu'à l'étranger.

### Profil attendu

Le poste conviendrait particulièrement à un cadre A+ expérimenté (inspecteur divisionnaire des finances publiques Hors classe ou inspecteur divisionnaire classe normale remplissant les conditions à la hors classe), ou à un corps équivalent, ainsi qu'à un agent contractuel de niveau BAC+5 disposant de l'expérience et des compétences attendues. Recrutement par voie statutaire de détachement sur contrat (3 ans) pour les fonctionnaires. À qualité de dossier égale, les candidatures des fonctionnaires seront privilégiées.

La rémunération est fixée par l'Agence en fonction de l'INM de l'intéressé(e) (fonctionnaire). Pour les contractuels, elle est fixée en fonction des expériences passées dans des postes similaires.

Une expérience dans un autre établissement public serait un atout.

Savoir-faire :

- Solide maîtrise de la comptabilité générale publique et plus particulièrement de l'instruction comptable commune ;
- Autonomie, sens des priorités et de l'organisation,
- Maîtrise des outils bureautiques et notamment Excel ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie ;

Savoir-être :

- Sens des responsabilités, pédagogie, rigueur, discrétion ;
- Disponibilité et réactivité ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,

Compétences managériales requises :

OUI

NON

**Procédure à suivre pour candidater**

**Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés au plus tard le 7 juin 2024 à Madame la Secrétaire générale de l'AEFE, à l'adresse générique : [recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr)**

**Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2024**

Renseignements sur le poste : [patrick.barreteau@diplomatie.gouv.fr](mailto:patrick.barreteau@diplomatie.gouv.fr)

Renseignements administratifs :  
[brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr](mailto:brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr) -

Implantation géographique : 1 allée BACO – 44000 Nantes